

Bureau du CREFOP de Normandie

Projet de Compte rendu de la réunion du 20 décembre 2017

Participants :

M. BELOUET Jean-Marc	CPME
Mme BOSSELIN Patricia	CRN
Mme BOULIER Anne-Michèle	CFE CGC
M. BRIERE Bertrand	CFDT
M. CHEVALIER Luc	CREFOR
M. CHIEU Sébastien	CGT
M. CHOULANT Jean-Paul	CFDT
M. DAUMAS Fabrice	DRDJSCS
M. DIDIER Emmanuel	Rectorat
M. DUFOUR Pascal	U2P
M. DUFROY Jean	CFE CGC
Mme DURAND Françoise	MEDEF
Mme ERCOSMAN Agnès	CREFOR
M. ERMEL Yannick	DRAAF
M. FELDHOFFER Gerhard	CFTC
Mme GALLOIS Frédérique	CRN
Mme GUILLAUME Cécile	ERREFOM
Mme HAVELETTE Françoise	CRN
Mme HENRY Françoise	FO
M. LAGRANGE Philippe	DIRECCTE
M. LAOUENAN Laurent	ERREFOM/CREFOP
M. LEMOUCHE Denis	CRN
M. LEQUIN Thierry	CFE CGC
M. MARGUERITTE David	CRN
M. MILLET Marc	CRN
M. de MOREL Eudes	SGAR
M. PIRANDA Jean-Marie	MEDEF
Mme QUILLIEN Joëlle	CRN
M. RICCI Gilles	CGT
M. RUDANT Gaëtan	DIRECCTE
M. SALVI Pierrick	FO
M. SCELIN Philippe	CPME
M. VARTERESSIAN Olivier	MEDEF

En l'absence de Mme BUCCIO et M. MORIN, Messieurs RUDANT et MARGUERITTE co-président le Bureau.

Validation du compte rendu du Bureau du 14 novembre 2017 :

Le compte rendu sera complété d'une précision, à la demande de M. RICCI, concernant les échanges avec M. MILLET sur le pré bureau. Il est adopté à la majorité (1 abstention).

Avis sur la liste des établissements habilités à percevoir la fraction hors quota de la taxe d'apprentissage pour l'année 2018 :

M. LAGRANGE présente les listes transmises préalablement sous fichier excel aux membres du Bureau.

M. DUFOUR commente la note (remise sur table) et le compte rendu des échanges techniques qui ont eu lieu le 12 décembre en sous-commission apprentissage (transmis préalablement).

Il est rappelé que les partenaires sociaux regrettent que certains organismes qui participent au SPRO ne soient pas reconnus.

M. MARGUERITTE précise que la Région avait demandé à ce que cela puisse être retenu. Mme QUILLIEN précise que l'assemblée des CFA est associée.

Sur la base de ces échanges, la liste des établissements habilités à percevoir la fraction hors quota de la taxe d'apprentissage 2018 reçoit un avis favorable (8 abstentions).

Echanges préalables au Comité Plénier sur la feuille de route et proposition de modification du règlement intérieur :

Mme QUILLIEN évoque la proposition de réécriture de l'article 14-2 du règlement intérieur du Crefop (cf document remis sur table) qui devra être validée en Plénier.

M. SALVI souligne le déséquilibre entre la représentation des salariés et celle des employeurs à cause de la participation du secrétariat du Coparef.

Pour Mme DURAND, sa fonction est claire au niveau du Coparef. Elle rappelle qu'elle a reçu un vote de confiance de l'ensemble des membres du Coparef en juillet dernier.

M. CHOULANT rappelle que le secrétariat du Coparef tenu aujourd'hui par le MEDEF pourra l'être ultérieurement par une organisation syndicale. Il précise que le secrétariat est assuré avec une grande qualité.

M. SCELIN précise que le pré bureau est un étayage des membres du Bureau. Par ailleurs, il tient à souligner également la qualité du travail effectué par le secrétariat du Coparef.

En ce qui concerne la feuille de route, M. SCELIN précise qu'elle n'est pas encore écrite à ce jour. Le groupe de travail s'est réuni le 8 décembre et doit à nouveau travailler dessus. Elle devrait être rédigée courant février.

Désignation des Présidences et Vice-Présidences des Commissions :

- Commission 1 : Qualité, développement des compétences et des qualifications :
 - Présidence : Françoise DURAND
 - Vice-Présidence : Denis LEBOUCHER

- Commission 2 : Orientations, carte des formations, suivi du CPRDFOP et évaluation
 - Présidence : Joëlle QUILLIEN
 - Vice-Présidence : Olivier VARTERESSIAN

- Commission 3 : Territoires
 - Présidence : Jean-Luc MICHEL
 - Vice-Présidence : Philippe LAGRANGE

- Commission 4 : Emploi – Economie
 - Présidence : Gaëtan RUDANT
 - Vice-Présidence : Gilles RICCI

M. LAOUEANAN propose que les Présidents et les Vice-Présidents des commissions échangent sur le mode d'organisation et la feuille de route spécifique à leur commission.

Listes CPF :

Mme DURAND signale qu'aucune demande n'a été faite depuis le dernier Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, en l'absence de questions, les Co-Présidents lèvent la séance.